

canadiennes relatives au gibier au cours de son expédition de 1923, en 1925, ils décident de prendre les mesures nécessaires pour qu'il n'y ait plus d'autres violations (doc. 329).

### Quatrième partie : 1925 à 1928

Au début de 1925, un nombre sans précédent d'explorateurs étrangers planifient des expéditions dans l'Arctique canadien; certains d'entre eux prévoient s'y rendre en avion en quête de l'insaisissable continent nordique. Parallèlement, la Norvège dépose la première d'une série de requêtes sur le fondement de la revendication du Canada à l'égard des îles Sverdrup (doc. 339). Le communiqué de la Norvège est expédié au ministère des Affaires extérieures, mais le sous-secrétaire, Sir Joseph Pope, est sur le point de prendre sa retraite et son successeur, O.D. Skelton, n'a pas encore amorcé son mandat. La requête norvégienne est donc acheminée à Finnie, qui s'en remet à Joseph Bernier et à James White.

Comme on pouvait s'y attendre, Bernier propose une proclamation (doc. 342). Pour sa part, White produit un mémoire détaillé dans lequel les actions de Sverdrup – pour autant qu'elles fussent connues grâce au récit qu'il a publié – sont racontées en détail, et les revendications concurrentes de la Norvège et du Canada sont examinées du point de vue juridique (doc. 343). White y souligne aussi l'absence de toute revendication officielle de la Norvège, ou de toute autre activité supplémentaire dans les îles Sverdrup. En ce qui concerne la présence du Canada dans les îles Sverdrup, Stefansson effectue une seule visite lors de l'Expédition canadienne dans l'Arctique. Mais du point de vue de White, l'archipel doit être perçu comme une même entité géographique. En traçant les lignes des secteurs, le Canada revendique toutes les îles et amorce un processus qui mènera à l'occupation effective dans l'ensemble de l'archipel. White répond aussi à la question de savoir ce qui constitue une occupation effective des régions polaires, faisant valoir de façon convaincante que la norme utilisée dans la zone tempérée ne peut être appliquée dans l'Arctique. Ce mémoire consolide la place de White comme l'un des meilleurs conseillers de Finnie et, comme il s'est avéré, fournit le cadre de la nouvelle politique du Canada dans l'Arctique.

En avril 1925, Finnie se réjouit de l'intérêt démontré par le nouveau sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, O.D. Skelton, à l'égard de la souveraineté dans l'Arctique. Le ministre de l'Intérieur, Charles Stewart (figure 23), est aussi en faveur des nouvelles initiatives et demande qu'on établisse clairement la politique canadienne en cette matière. Afin de répondre à cette demande, Finnie propose la mise sur pied d'un comité interministériel, ultérieurement baptisé le Conseil consultatif du Nord (CCN). Le Conseil se réunit pour la première fois le 24 avril (doc. 353). Le principal sujet à l'ordre du jour est la possible menace que représente l'expédition de MacMillan, à laquelle une unité d'aviation de la United States Navy a été ajoutée, ce qui confère à l'entreprise un caractère quasi officiel. James White décide alors d'adapter les arguments qu'il avait formulés dans son mémoire relatif aux îles Sverdrup à cette nouvelle réalité.